



Label « Développement durable, le sports s'engage » du CNOSF Les 34 critères

 AXE D' ACTIONS 1. GOUVERNANCE ÉCORESPONSABLE	
Critère obligatoire	1.1 Formaliser dans un document les principes, engagements et/ou actions écoresponsables de l'événement, en lien avec la politique de la structure organisatrice et le projet DD fédéral
Critère obligatoire	1.2. Utiliser les nouvelles technologies, la visioconférence, les supports dématérialisés et autres outils digitaux lors de l'organisation et du déroulement de l'événement, notamment pour limiter les déplacements et l'impression des documents, tout en maîtrisant son empreinte numérique
Critère obligatoire	1.3. Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de la manifestation en définissant des critères et des moyens d'évaluation des actions (notamment un retour des participants sur les actions DD labellisées) afin de progresser d'une édition sur l'autre
<i>Critère classique</i>	1.4. Désigner une commission de développement durable (DD) et/ou un référent au sein de l'équipe d'organisation de la manifestation
<i>Critère classique</i>	1.5. Communiquer sur l'engagement écoresponsable de la manifestation et sur les actions menées auprès de toutes les parties prenantes ; inciter les partenaires et prestataires à s'inscrire dans la stratégie DD de la manifestation et veiller à ce que chaque partenaire et prestataire respecte les valeurs éthiques et agisse de manière écoresponsable dans le cadre de cette manifestation
<i>Critère bonus</i>	1.6. Mettre en place ou développer des partenariats avec les acteurs de l'économie, dont ceux de l'économie sociale et solidaire (ESS), des experts thématiques, des start-up, des universités, des écoles et autres acteurs économiques locaux pour répondre, si besoin, aux défis ou besoins d'innovation, d'économie circulaire ou d'évolution des pratiques rencontrés par l'organisateur de la manifestation

 AXE D' ACTIONS 2. MANAGEMENT ET SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES	
Critère obligatoire	2.1. Sensibiliser et mobiliser les salariés, élus, bénévoles (cadres, entraîneurs, arbitres...) aux enjeux et actions de DD de la manifestation sportive
Critère obligatoire	2.2. Sensibiliser les participants au développement durable et les inciter à changer leurs comportements en inscrivant notamment le DD dans le règlement de la manifestation sportive et/ou en publiant un code ou guide du participant écoresponsable
Critère obligatoire	2.3. Promouvoir l'engagement des bénévoles de l'association organisatrice et/ou de l'événement
<i>Critère classique</i>	2.4. Impliquer la population locale et assurer une diversité des profils dans l'équipe d'organisation de la manifestation et les équipes bénévoles (intégrer des jeunes, des femmes, des seniors...)
<i>Critère bonus</i>	2.5. Impliquer des personnes en situation de handicap et/ou des associations spécialisées dans le handicap dans l'équipe d'organisation de la manifestation (bénévolat, salariat, partenariat)
<i>Critère bonus</i>	2.6. Mobiliser des ambassadeurs /des personnalités du sport pour qu'ils/elles apportent leur notoriété au service du DD



AXE D' ACTIONS 3. RESPECT ET IMPLICATION DES PARTICIPANTS ET DES SPECTATEURS

Critère obligatoire	3.1. Prendre en compte le bien-être, la santé et la sécurité des publics, des sportifs et des organisateurs lors de la planification des manifestations (gestes barrières/règles d'hygiène, bruit, chaleur, hydratation, qualité de l'air, confort, dialogue...)
Critère obligatoire	3.2. Rendre, quand cela est possible, les installations accessibles à tous (personnes en situation de handicap, seniors, jeunes...) *En milieu naturel, procéder aux installations nécessaires dans le respect de l'environnement
<i>Critère classique</i>	3.3. Faciliter une pratique adaptée à tou-te-s les participant-e-s/compétiteurs.rices, permettant à chacun de s'épanouir sportivement en fonction de ses capacités (adaptation des activités/parcours, infos, conseils, bourses, conditions de participation...)
<i>Critère classique</i>	3.4. Dans le cadre de la manifestation, encourager activement la mixité personnes valides et personnes en situation de handicap et/ou la pratique sportive auprès des jeunes, des femmes et des publics défavorisés et/ou éloignés de la pratique (adaptation des activités/parcours, infos, conseils, conditions de participation, sensibilisation...)
<i>Critère bonus</i>	3.5. Promouvoir la pratique du sport comme facteur de santé, de lutte contre l'obésité et la sédentarité, de prévention des maladies, de maintien de l'autonomie (animation, atelier, stand, partenariat...)



AXE D' ACTIONS 4. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Critère obligatoire	4.1. Penser à l'accessibilité du lieu et veiller à limiter les déplacements lors du choix d'implantation et le déroulement de la manifestation puis favoriser les mobilités durables
Critère obligatoire	4.2. Limiter, trier, valoriser et recycler les déchets
Critère obligatoire	4.3. Proposer une offre d'alimentation écoresponsable et lutter contre le gaspillage alimentaire
<i>Critère classique</i>	4.4. S'impliquer dans une gestion respectueuse du lieu de pratique et adapter les activités aux contraintes environnementales, au respect de la biodiversité, en lien avec les gestionnaires de l'équipement / d'espaces protégés du lieu ou à proximité et/ou des associations de protection de la nature implantées localement (hors tri des déchets)
<i>Critère classique</i>	4.5. Mettre en place des dispositifs pour maîtriser voire réduire ses consommations d'énergies (eau, électricité) et promouvoir des écogestes
<i>Critère classique</i>	4.6. Promouvoir l'économie circulaire, la réutilisation et/ou le recyclage du matériel sportif afin d'allonger sa durée de vie
<i>Critère bonus</i>	4.7. Evaluer les émissions de CO2 de son évènement (outil ADERE, outil de calcul des déplacements,...) puis diffuser les résultats aux parties prenantes de la manifestation
<i>Critère bonus</i>	4.8. Adopter des mesures correctives ou compensatoires adéquates afin de minimiser l'impact environnemental de la manifestation (en dernier recours, après étude des solutions moins impactantes)



AXE D' ACTIONS 5. PROMOTION DES VALEURS ÉTHIQUES

Critère obligatoire	5.1. Mener des actions de sensibilisation envers les sportifs afin de lutter contre le dopage, les violences sexuelles et/ou la discrimination dans le sport
<i>Critère classique</i>	5.2. Mettre en place un système d'alerte et des dispositifs de gestion et d'accompagnement en cas de problème ou dérive sur la manifestation (dopage, abus, violences, comportements dangereux...)
<i>Critère classique</i>	5.3. Sensibiliser le public aux valeurs de l'olympisme : amitié, solidarité, excellence, respect, fair-play, lutte contre la violence dans et autour du sport
<i>Critère classique</i>	5.4. Pour une politique d'achats écoresponsable, intégrer dans les cahiers des charges, contrats et conventions des critères environnementaux, éthiques et sociaux du DD



AXE D' ACTIONS 6. ANCRAGE TERRITORIAL ET HÉRITAGE

Critère obligatoire	6.1. Organiser la manifestation sportive de manière à laisser un héritage positif et durable pour les territoires et les populations (retombées économiques positives, contribution à l'animation du territoire, réhabilitation, tourisme...) et mettre en place des programmes extra-sportifs et conviviaux (culture, patrimoine, sensibilisation, éducation, social...)
<i>Critère classique</i>	6.2. S'associer, quand elles existent, aux démarches territoriales d'héritage et de responsabilité sociétale pour s'intégrer dans une dynamique collective visant l'accès au sport pour tous et le développement durable de la pratique et des territoires
<i>Critère classique</i>	6.3. Multiplier les actions de coopérations, de solidarités et/ou mutualisation au niveau local, régional, national et/ou international entre acteurs du sport (bénévolat, matériel, dons...)
<i>Critère classique</i>	6.4. Soutenir un organisme, une initiative ou des causes solidaire(s)
<i>Critère bonus</i>	6.5. En lien avec la collectivité territoriale, participer à la pérennisation des activités et de la/des association.s sportive.s au sein du territoire



Pour en savoir plus sur le Label et candidater en ligne :

<https://label-dd.franceolympique.com>